

Tél. 026 664 80 50
Case postale 623
1470 Estavayer-le-Lac
domainepublic@estavayer.ch

Délégués :	M. Gérard Brodard, Commune de Lully M. Joseph Borcard, Commune d'Estavayer M. Daniel Martin, Commune de Châtillon M. Thierry Vallat, Commune de Lully
Comité	M. Serge Carrard, Commune de Châtillon Mme Carole Raetzo, Commune d'Estavayer M. Jérémy Bonfils, Commune de Lully Mary-Anne Hayoz, remplaçante de M. Delley, Commune de Cheyres-Châbles M. Yves Bourdilloud, chef d'exploitation de la STEP
Président :	M. Gérard Brodard, Commune de Lully
Secrétaire	Mme Alicia Genilloud secrétaire, Service des eaux et du domaine public, Commune d'Estavayer
Excusés :	M. Pierre Andrieu, Chef de service, Service des eaux et du domaine public, Commune d'Estavayer M. Eric Rey, Commune d'Estavayer M. Stéphane Delley, Commune de Cheyres-Châbles M. Christian Cornioley, Commune de Cheyres-Châbles M. Philippe Rapo, membre de la Commission financière, Commune de Cheyres- Châbles
Absents :	MM. Didier Bonny et Philippe Fahrer, représentants d'ELSA M. Hugues Poulat, Chef du secteur, Evacuation et épuration des eaux, Service cantonal de l'environnement

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ERES DU 12 OCTOBRE 2023

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 27 SEPTEMBRE 2022 ...	2
2. COMPTES 2022	2
3. BUDGET 2024.....	2
4. NOMINATION DU NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS	3
5. CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE DE LULLY AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS	3
6. NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS	3
7. CHANGEMENT DE REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE CHEYRES-CHÂBLES AU SEIN DE LA COMMISSION FINANCIERE	3
8. DIVERS	3

M. Gérard Brodard ouvre la séance à 18h30. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il communique les personnes excusées.

Les délégués ne formulant pas de remarque sur l'ordre du jour, il est accepté à l'unanimité.

M. Daniel Martin est nommé scrutateur.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 27 SEPTEMBRE 2022

M. Brodard demande si des remarques sont à formuler sur le procès-verbal.

Il n'y a pas de remarque.

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 27 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité avec les remerciements d'usage à son auteur.

2. COMPTES 2022

M. Brodard explique que la validation des comptes a été reportée ce printemps, suite à l'état de santé de l'ancien boursier de la Commune d'Estavayer.

Les comptes ayant été débattus et validés lors de la séance du CoDir du 31 août 2023, n'apportent pas de commentaires additionnels et aucun retour négatif n'a été formulé par les conseils communaux partenaires.

M. Thierry Vallat, membre de la Commission financière, prend la parole, afin de lire leur rapport relatif au comptes 2022 en informant que la CoFin préavise favorablement à l'acceptation de ces comptes. Elle demande que le pourcentage soit notifié spécifiquement, lors d'un dépassement entre le budget et les comptes.

Les délégués ne formulant pas de remarque sur les comptes 2022, ils sont acceptés à l'unanimité.

3. BUDGET 2024

M. Brodard informe qu'un montant de CHF 200'000.- de plus a été budgétisé par rapport à l'année 2023. Il demande au CoDir et aux délégués si des remarques particulières sont encore à formuler. Les membres présents n'ont rien à ajouter.

M. Brodard demande si la Commission financière a des remarques concernant le budget 2024 et donne la parole à M. Thierry Vallat afin qu'il lise le rapport. La CoFin recommande à l'assemblée des délégués d'approuver le budget 2024.

M. Daniel Martin demande si les micros polluants vont toujours générer plus d'investissements pour le traitement à l'avenir. M. Yves Bourdilloud lui répond, que comme la STEP n'est pas astreinte à traiter ces micros polluants actuellement, il n'y a rien de prévu. C'est le nombre d'habitants raccordés qui est déterminant pour la taxation des micros polluants.

Les délégués ne formulant plus de remarque sur le budget 2024, il est accepté à l'unanimité.

4. NOMINATION DU NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

M. Brodard rappelle avoir informé les délégués lors de la dernière assemblée en septembre 2022 qu'il allait terminer son mandat. A ce jour, une seule candidature s'est profilée, soit M. Philippe Rapo de la Commune de Cheyres-Châbles. Etant excusé pour la circonstance, c'est Mme Mary-Anne Hayoz, déléguée remplaçante de la Commune de Cheyres-Châbles donne une brève description du profil de M. Rapo et ses motivations.

À l'unanimité, M. Philippe Rapo est nommé Président de l'Assemblée des délégués de l'ERES.

5. CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE DE LULLY AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

M. Brodard informe que suite à la fin de son mandat, il quitte également la fonction de délégué de la Commune de Lully et présente succinctement son successeur, en la personne de M. Frédéric Wittwer, en tant que nouveau délégué à l'Assemblée des délégués de l'ERES pour la commune de Lully.

Les délégués en prennent acte et lui souhaite plein succès dans cette fonction.

6. NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

M. Brodard informe que Mme Alicia Genilloud a été désignée comme nouvelle secrétaire, suite au départ à la retraite de Mme Elisabeth Nell.

Les délégués approuvent à l'unanimité la nomination de Mme Alicia Genilloud, secrétaire de l'ERES.

7. CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE DE CHEYRES-CHÂBLES AU SEIN DE LA COMMISSION FINANCIÈRE

Suite à la nomination de M. Philippe Rapo, en tant que Président de l'assemblée des délégués, il cède sa place au sein de la Commission financière à M. Bernard Pochon, de la Commune de Cheyres-Châbles.

Les délégués approuvent à l'unanimité la nomination de M. Bernard Pochon, délégué de l'ERES.

M. Brodard demande tout de même qu'un écrit de la Commune de Cheyres-Châbles nous parvienne, afin de confirmer la nomination de M. Pochon.

8. DIVERS

Avancement de la révision des statuts et la convention tripartite :

M. Joseph Borcard demande où en est la révision des statuts et la convention tripartite avec Elsa Group SA ?

Mme Carole Raetzo lui répond qu'une séance a eu lieu il y a deux mois et qu'une nouvelle rencontre est prévue la semaine prochaine avec Elsa Group SA et le bureau d'ingénieur; des informations seront donc transmises au prochain CoDir.

Prochaine séance :

Mme Alicia Genilloud créera un doodle, afin de pouvoir fixer la date de la prochaine séance.

Remerciements suite au départ de M. Gérard Brodard :

M. Brodard termine l'assemblée en relatant de façon succincte son mandat à sa fonction de Président et en remerciant chaleureusement l'ensemble des personnes impliquées au sein de l'ERES.

Mme Carole Reatzo informe qu'un discours à l'attention de M. Gérard Brodard sera tenu lors de l'apéritif qui suivra, afin de le remercier pour ses années de mandat.

M. Yves Bourdilloud invite l'ensemble des personnes présentes à poursuivre autour d'un apéritif.

L'Assemblée des délégués est close à 19h00

La Secrétaire : Alicia Genilloud

Annexes :

- Comptes 2022
- Budget 2024
- Rapport de l'organe de révision
- Rapports de la Commission financière
- Nouvelle liste du CoDir, des délégués et de la commission financière, état au 13.10.2023